

OCCE-AISNE
RAPPORT FINANCIER
SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2025

Mesdames, messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre association au cours de l'exercice clos le **31 août 2025** et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions et tous les renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

1. PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS (siège et consolidés)

Les comptes annuels de l'exercice clos le **31 août 2025** que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et d'évaluation mentionnées dans l'annexe.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent et font apparaître un bilan intégrant la sommation des CRFS reçus.

Les heures de bénévolat déclarées par les mandataires en **2024/2025** s'élèvent à **9 100** heures soit environ **5** personnes en équivalent temps plein (soit 35h par semaine pendant 52 semaines pour 5 personnes).

1.1 Siège départemental de l'association

Le **total des produits du siège** s'est élevé à **182.881 €** lors du dernier exercice contre **168.469 €** pour l'exercice précédent.

Le **total des charges du siège** s'est élevé à **174.079€** lors du dernier exercice contre **161.336 €** pour l'exercice précédent.

Le **résultat d'exploitation** est déficitaire de **18.066 €**. L'an dernier, il était déficitaire de 14.588 €.

La **cotisation départementale** s'est élevée à **2,31 €** par coopérateur :

- part départementale : **1,03 €**
- part reversée à la Fédération : **1,28 €**

Le **résultat de l'exercice du siège départemental** est excédentaire de **8.802 €** (7.133 € en 2023/2024).

1.2 Coopératives scolaires et foyers coopératifs " consolidés "

471 coopératives scolaires et foyers coopératifs sur les **471** affiliés ont envoyé leur CFR dans les délais statutaires et ont pu être intégrés dans les comptes annuels de l'association.

Les données caractéristiques des coopératives scolaires et foyers coopératifs consolidés sont les suivantes :

Total des ressources des coopératives consolidées :	3.692.489 €
Dont subventions encaissées :	893.771 €
Trésorerie à la date de clôture de cet exercice :	1.882.194 €

Le produit moyen par coopérateur peut être estimé à 74 € par an et par coopérateur (73€ en 2023-2024).

2. SITUATION ET ACTIVITÉ DU DERNIER EXERCICE CLOS :

L'exercice des douze mois clos le **31 août 2025** a été marqué par une stabilité au niveau des coopératives :

- Le nombre de coopérateurs s'est élevé à **49.983** contre **51.048** lors de l'exercice précédent.
- Le nombre de coopératives scolaires et foyers coopératifs affiliés s'est élevé à **471** contre **481** lors de l'exercice précédent (fusion de coopératives).

3. AFFECTATION DU RÉSULTAT :

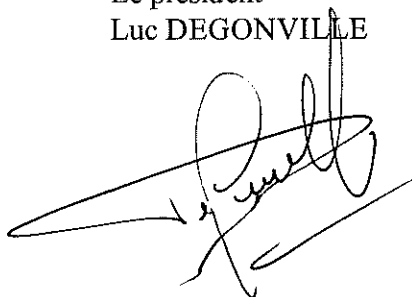
Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos le **31 août 2025** comme suit :

- Affectation du résultat du siège départemental, soit un bénéfice de **8.801,56 €** pour l'exercice clos au 31 août 2025 :
 - En augmentation des fonds associatif pour un montant de **8.801,56 €**
- Affectation du résultat de chaque coopérative ou foyer coopératif consolidé, soit un déficit de **160.050,28 €** pour les coopératives et foyers coopératifs consolidés au **31 août 2025**, dans le compte report à nouveau (compte 110) de chaque coopérative ou foyer coopératif.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Pour le conseil d'administration

Le président
Luc DEGONVILLE



OCCE de l'Aisne
49 rue Aristide Briand
02300 CHAUNY
Tél. : 03 23 57 97 69
Mail : ad02@occe.coop

la trésorière
Catherine BEDU

